

Tissons la solidarité !

Déclenché par la foudre le vendredi 5 août, l'incendie de Romeyer n'a été fixé que 9 jours plus tard à la faveur de la pluie tant attendue du 14 août. Cet incendie inédit par son ampleur a brûlé près de 400 hectares de forêt et mobilisé jusqu'à 800 pompiers.

Très vite, des initiatives spontanées ont répondu à l'appel à la solidarité : **habitant.e.s, élu.e.s, associations, entreprises, nombreux sont celles et ceux qui ont apporté leur aide.** La commune de Romeyer a vécu une quinzaine de jours dans une urgence permanente, point ou peu de repos. Il fallait organiser, écouter, rassurer, anticiper, en oubliant angoisses et fatigue. **Mme la Maire, Anne-Line Guironnet, ses adjoints et le conseil municipal ont fait face répondant à l'organisation des secours, aux habitants, aux autorités, coordonnant au mieux chaque initiative.** Les communes du Diois ont manifesté leur solidarité, Die en proximité a mis son gymnase à disposition des pompiers. Chacun a essayé en toute modestie d'apporter son soutien par la confection de sandwiches ou encore l'achat de denrées.

Les traces de l'incendie se liront longtemps dans le paysage, le déploiement de l'énergie citoyenne et de la solidarité dans ce combat contre le feu marquera longtemps les esprits.



Cet évènement a fait naître auprès de nombreux élus et citoyens l'envie d'agir en unissant nos forces. Dans un contexte d'évolution climatique fortement ressentie dans le Diois, nous pouvons malheureusement nous attendre à devoir à nouveau nous organiser pour réagir de manière rapide et coordonnée.

De même, de nombreux élus communaux ont souhaité agir au printemps pour aider de jeunes Ukrainiens logés au centre du Martouret. L'équipe du centre a d'ailleurs pris en charge l'ouverture d'un compte bancaire de manière à recevoir et à gérer les aides versées par les communes.



Ces deux évènements très différents convergent autour d'une volonté politique forte, celle d'organiser des outils favorisant une solidarité structurée sur le territoire. La création d'un fond d'intervention et l'élaboration de moyens de mobilisation des bénévoles apparaissent comme primordiales. Au-delà des situations d'urgence, les élus intercommunaux ont souhaité également mettre en place des actions de solidarité en continu auprès des habitant.e.s qui en ont le plus besoin. Pour répondre à cet objectif, la commission d'action sociale propose **la création d'un Comité intercommunal d'action sociale** dont il reste encore à définir les contours.

La soirée Carnet d'engagement coordonnée par l'Espace social illustre de son côté l'implication de nombreux jeunes Diois dans des actions citoyennes. Nous leur devons d'être à la hauteur, dans ce Diois si souvent terre d'accueil et de tolérance...

Alain Matheron, Président



| JEUNESSE

L'engagement des jeunes à l'honneur

Le 9 septembre dernier, un temps de cérémonie a été l'occasion de remettre à dix jeunes du Diois leur carnet d'engagement. Ce cadre officiel vise à reconnaître l'action citoyenne dans laquelle elles et ils se sont investis. Plantation d'arbres, recyclage de meubles pour le nouvel Espace jeunes, réalisation d'émissions radio, création d'une association de solidarité d'aide aux migrants, projet théâtre de remobilisation scolaire, investissement bénévole dans des associations locales, volontariat en service civique..., autant de projets dans lesquels ces jeunes de 11 à 25 ans se sont mobilisés.

Le réseau des acteurs jeunesse du Diois a souhaité créer un outil pour et par les jeunes qui leurs permette de prendre conscience de leurs compétences, reconnues et encouragées par la collectivité. Ce carnet d'engagement est également un carnet de bord un peu intime, qui garde trace des expériences bénévoles et que chacun.e peut mettre en avant pour entrer en formation et lors de la recherche d'un stage ou d'un entretien d'embauche.



▲ Joël Boeyaert, vice-président en charge de la Jeunesse à la CCD, remet son carnet à une jeune lauréate, avec à ses côtés Coraline Monnot (Espace social).

Animé par l'Espace social, le réseau des acteurs jeunesse du Diois réunit la Mission locale, l'association Libre bazar, l'Espace jeunes, la Cité scolaire, Radio RDWA, Sport rural, l'Etat, le Département de la Drôme, la Communauté de communes du Diois et la ville de Die.



FÊTE DE L'ENFANCE, UNE BELLE RÉUSSITE !

PETITE ENFANCE

Le 24 septembre dernier, dans une ambiance joyeuse et conviviale, la fête de la petite enfance a connu un franc succès auprès des jeunes enfants, de leurs parents et des professionnel.le.s de la petite enfance. Le fil conducteur de l'alimentation a guidé les activités proposées.



Des jeux pour se construire

Adaptés selon les tranches d'âge, de nombreux jeux ont été proposés aux enfants de 0 à 6 ans, en ateliers ou dans des espaces libres, soigneusement décorés pour l'occasion. En chansons, en arts plastiques, en jeux ou en vrai, la cuisine et ses manipulations ont été explorées par de jeunes chef.fe.s en herbe, grâce à l'inventivité de nombreuses intervenantes, Sylvaine Mauplot (signes en musique), Marie Pouillaude (arts plastiques), la Coop'aire de jeux et l'association Du beurre dans les épinards (atelier cuisine). La Médiathèque était également présente avec une sélection de livres ainsi que Lola et Malik et leurs goûters savoureux.



Cette exposition itinérante pleine de saveurs a été réalisée par le photographe Robert Gillouin qui a saisi le portrait d'enfants lors de leur repas dans les multi-accueils ou chez leur assistante maternelle.

350 personnes accueillies
dont 115 enfants
et 20 professionnel.le.s de la petite enfance

Pour un échange de pratiques

L'objectif de cette journée était également « d'apporter des billes » et d'échanger des pratiques entre les professionnel.le.s de la petite enfance et les parents. Simple à mettre en place, l'atelier semoule, par exemple, a ravi les enfants de tous âges, autour d'une exploration physique du dedans et du dehors, du contenu aux contenants... De même, un simple carton peut se transformer en cuisine de dinette, sans achat coûteux mais avec un esprit débrouille et créatif. **Les associations De bouche à cœur et Allaiter** étaient également présentes pour apporter conseils et informations sur le thème de l'alimentation.



Cette fête a été l'occasion de mettre un coup de projecteur sur les métiers d'accueil des jeunes enfants. Avec une augmentation de la population de +4% ces dernières années, la demande d'accueil du jeune enfant est forte dans le Diois. C'est un domaine qui recrute afin de continuer à offrir un service de qualité.

Le travail préparatoire à la fourniture des repas dans les multi-accueils, nous a orienté, parents, professionnel.le.s, partenaires, élu.e.s., vers la confection de repas bio et locaux. De là est né le **Projet alimentaire territorial**, afin de valoriser et de renforcer l'agriculture et l'alimentation locales et accessibles à tous.

Valérie JOUBERT,
vice-présidente en charge
de la petite-enfance



La force d'un réseau

Le réseau des professionnel.les a largement contribué à la réussite de cette journée. Multi-accueils, assistantes maternelles, structures d'accueil et de soutien à la parentalité... participent ensemble à la qualité de l'accueil dans le Diois, en accompagnant les jeunes enfants dans leur développement, en soutien à leur famille. **Ces temps privilégiés permettent d'échanger avec les familles, mais aussi de se retrouver entre professionnel.le.s.** La galerie de portraits des acteurs de la petite enfance du Diois souligne la richesse, la diversité et l'implication de ce réseau.

◀ Les portraits des acteurs de la petite enfance



PETITE ENFANCE

DE L'ESAT... À LA CRÈCHE, DES REPAS SUR MESURE POUR LES PETITS

Depuis début octobre, à l'ESAT de Recoubau, l'équipe confectionne et livre chaque jour entre 16 et 34 repas de midi et goûters aux enfants accueillis dans les crèches de Châtillon-en-Diois et de Luc-en-Diois.

Pour mener à bien ce projet, la cuisine de restauration collective a été réorganisée afin de répondre aux normes sanitaires et au droit du travail. Cet investissement porté par la Croix Rouge Française a été subventionné à 80% par la Région et l'Union européenne.

En plus de l'équipe en cuisine, deux travailleurs de l'ESAT ont suivi une formation d'aptitude à la conduite d'un véhicule électrique, acheté afin d'assurer la livraison des repas.



Cette démarche inclusive et valorisante permet de répondre aux besoins du territoire, de conforter l'emploi et de faire évoluer les compétences de personnes en situation de handicap. Elle fait également la part belle à l'agriculture et à l'approvisionnement en local, en minimisant l'impact carbone. L'alimentation s'invite ainsi au cœur des préoccupations pédagogiques des crèches !

De leur côté, la CAF et la CCD financent intégralement le coût des repas, soit une contribution de 3€/repas de la part de la CCD pour environ 40000 €/an.

Ce partenariat a été formalisé dans le cadre d'un contrat signé entre l'ESAT et les associations gestionnaires des crèches.

De leur côté, la CAF et la CCD financent intégralement le coût des repas, soit une contribution de 3€/repas de la part de la CCD pour environ 40000 €/an.

L'équipe de la CCD a par ailleurs accompagné la commission repas et l'ESAT tout au long du projet (visites de sites, formations du personnel, montage du dossier de subvention LEADER pour les travaux de la cuisine...).



Et dans les autres multi-accueils du Diois ?

Dans les plus petites structures du territoire, des solutions sont recherchées afin d'assurer la fourniture des repas aux enfants. La CCD accompagne les associations parentales en ce sens :



A Die, au multi-accueil *Les 4 Jeux Dye*, Sandrine Daumas, cuisinière, confectionne chaque jour une vingtaine de repas et goûters pour les enfants depuis la rentrée de septembre, grâce à l'espace de cuisine intégré dans les nouveaux locaux.

Tout comme à l'ESAT, la confection, exclusivement du fait maison, est validée par un nutritionniste et valorise l'approvisionnement en produits biologiques et locaux.



À Lus-la-Croix-Haute, la mise aux normes des locaux *des Lucioles* est nécessaire.

À Saint-Nazaire-le-Désert, les nouveaux locaux qui accueilleront *Les P'tits du Désert* disposeront d'un espace repas, mais trouver un prestataire pour 6 à 8 repas par jour reste un enjeu.

À Rémuzat, pour le multi-accueil des *Frimousses des deux Vallées*, l'ESAT de Rosans, déjà prestataire sur le secteur, pourrait assurer la confection des repas.

Contact
Anouk Avons
chargée de mission Enfance-Jeunesse
anouk.avons@paysdiois.fr



ASSAINISSEMENT

COMMENT BIEN ENTREtenir SON INSTALLATION ?

Un entretien annuel pour éviter les dysfonctionnements et les surcoûts

Ouvrir chaque année votre installation est un réflexe incontournable ! L'entretien régulier de votre installation d'assainissement individuel permet d'éviter des risques de dégradation et de mauvais fonctionnement, mais aussi des surcoûts de réparation. Pour vous accompagner, le Service Public de l'Assainissement Non Collectif vous propose un guide d'entretien étayé de nombreux conseils.

Voici les principaux points d'entretien à vérifier :

- Se référer aux prescriptions du fabricant, détaillées dans le guide de l'utilisateur que l'entreprise vous a remis au moment de la mise en service. Le contrat d'entretien est facultatif mais peut être utile !
- Débroussailler 3 m autour de l'ouvrage afin d'éviter que les racines forment des queues de renards et désherber les filtres plantés.
- Ne pas stationner de véhicules sur les ouvrages pour ne pas tasser le sol et risquer des problèmes de colmatage.
- Dégager les accès et vérifier les fermetures des regards.
- Vérifier la bonne ventilation des ouvrages, car l'évacuation correcte des gaz évite la corrosion des ouvrages en béton et la remontée d'odeurs dans l'habitation et à proximité de la fosse.

- Vérifier que les eaux pluviales ne viennent pas dans la fosse pour éviter son lessivage.
- Nettoyer chaque année les regards, postes de relevage, ouvrages de répartition et chasses.
- Nettoyer le préfiltre et le bac à graisses tous les 6 mois et vérifier le niveau des boues dans le fond des fosses tous les ans. Pour cela, se référer au guide des usagers (la vidange doit être réalisée par un vidangeur agréé lorsque le niveau de boues atteint 30% ou 50% du niveau de la hauteur utile de l'eau selon les installations).
- S'assurer du bon fonctionnement du poste de relevage si nécessaire.

Quels sont les risques pour votre installation ?

- Odeurs en extérieur ou à l'intérieur de votre logement,
- Colmatages et problèmes d'écoulement,
- Corrosion du béton et fragilisation des ouvrages,
- Largages de boues dans le milieu superficiel et donc risque sanitaire,
- Travaux très coûteux, plus chers que le coût d'un entretien régulier.

Contact

Florence Pironnet et Anthony Borel
technicien.ne SPANC - spanc@paysdiois.fr

VOUS FAITES DES TRAVAUX SUR VOTRE INSTALLATION ?



N'oubliez pas que le SPANC doit vérifier la bonne exécution du chantier. A cette occasion, le service rappelle les bons gestes à suivre pour entretenir votre installation.

Stop aux lingettes !

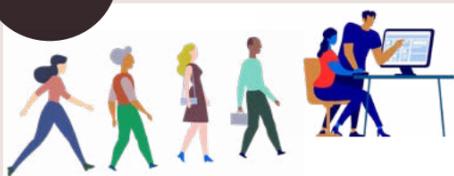
Elles sont à proscrire aussi bien dans un assainissement collectif que dans un assainissement individuel, car elles bouchent ou détériorent les installations et mettent beaucoup de temps à se dégrader.



Le guide de l'entretien de votre installation est disponible en téléchargement ou à l'accueil de la CCD.



PRATIQUE



Besoin d'aide pour utiliser les outils numériques ?

Smartphone, tablette, ordinateur, Internet, emails, SMS, photos...

Contactez les conseillers numériques pour participer à un atelier ou venir à une permanence à proximité de chez vous.

Permanences et ateliers dans le Diois

Luc-en-Diois, Châtillon-en-Diois, Solaure-en-Diois, Lus-la-Croix-Haute, Valdrôme, La Motte-Chalancon, Saint-Julien-en-Quint...

Emmanuel MOURIER
07 84 95 39 26

emmanuel.mourier@paysdiois.fr

Permanences et ateliers à Die

Espace France Services, ESCDD, Latelier, Mairie de Die, marchés du mercredi

Delphine ROUDNIANSKY
06 17 17 98 10
delphine.roudniansky
@conseiller-numerique.fr

UN SERVICE GRATUIT POUR ÊTRE PLUS AUTONOME AVEC LE NUMÉRIQUE.

PLANIFICATION

PLUI, les habitant.e.s donnent leur avis

Le Projet d'aménagement et de développement durable (PADD), seconde phase du Plan local d'urbanisme intercommunal, se poursuit. Sept réunions publiques organisées au fil de l'été ont permis de recueillir les propositions d'habitant.e.s du territoire.

Les réunions ont eu lieu par bassins de vie : vallée de Quint, haut Diois, bassin de Die, vallée de la Drôme autour de Luc-en-Diois, bassin de la Motte-Chalancon, vallée de la Roanne, bassin de Châtillon-en-Diois avec un peu plus de 200 participants. Ces temps de rencontre ont permis de présenter les éléments du diagnostic et les défis à relever pour le territoire. Sur cette base, les propositions des citoyennes et des citoyens permettent à leur tour d'alimenter le projet.

Pour un Diois en adéquation avec ses ressources

Il ressort de ces échanges le souci partagé d'un développement maîtrisé et équilibré par rapport aux ressources du territoire (eau, équipements...) et leur nécessaire protection.

HABITAT : L'importance de l'accueil de jeunes actifs a été soulignée, ainsi que l'accès au foncier et le développement d'activités de proximité.



ÉCONOMIE : L'équilibre territorial apparaît comme un point crucial, en favorisant la possibilité pour les villages d'accueillir de l'activité, ou encore de ne pas laisser les anciennes ZA partir progressivement à l'habitat. Un autre enjeu est de repérer les bâtiments existants sur les communes (hangar agricole désuet...) pour les réutiliser au maximum avant une construction neuve.

TOURISME : La crainte d'un tourisme de masse a été fortement exprimée, avec le souhait de limiter le développement de grands hébergements touristiques. Les habitant.e.s expriment leur souci de réduire la dépendance du territoire au tourisme, pourtant nécessaire à l'économie locale et de développer d'autres formes de tourisme.

ÉNERGIE : Les participant.e.s ont souligné l'importance de développer de futures petites installations de production diffusées sur le territoire.

Ces souhaits exprimés par les citoyen.ne.s sont à présent à confronter avec la traduction réglementaire et l'avis des personnes publiques associées.

Les prochaines étapes du PADD

Le Projet d'aménagement et de développement durable se poursuit jusqu'à fin 2022 et sera validé début 2023. Pendant l'automne, les élus vont se réunir en commissions inter-thématiques afin d'échanger sur les orientations à valider avant de proposer un projet au conseil communautaire et en conférence des maires.



ÉDUCATION

La section Arts du Cirque, 24 ans d'étoiles dans les yeux...

Dès la rentrée 1988, la Cité scolaire du Diois s'est dotée d'une option des Arts du Cirque proposée aux collégiens et qui, depuis la rentrée 2019, s'est également ouverte aux lycéens.

Combinant création artistique et performances physiques, l'apprentissage des Arts du Cirque apporte aux adolescents des moyens précieux pour développer leurs capacités d'expression et se forger une identité singulière. De longue date, la CCD soutient cette option qui, avec l'option Sports Nature, participent à l'attractivité de notre établissement scolaire en zone rurale.



Une nouvelle convention de financement a été signée entre la Cité scolaire du Diois, la Région AURA, le Département de la Drôme, la Communauté des Communes du Diois et la ville de Die.

La CCD, déjà très attentive à la dynamique de la Cité scolaire, apporte une aide de 4200 € comme participation aux frais des activités, des sorties et spectacles de l'option.



Le PADD est la clé de voûte du Plan local d'urbanisme intercommunal. Il doit définir les orientations générales d'urbanisme et d'aménagement pour la décennie à venir sur l'ensemble du territoire du Diois.

Pour répondre à ces enjeux, nous avons choisi de favoriser l'expression citoyenne et celle des élus communaux au travers de réunions publiques organisées sur les différents bassins de vie au cours de l'été. Ces rencontres ont été riches en propositions.

Il nous faut désormais les synthétiser et les traduire réglementairement.

Comment au travers du prisme de l'urbanisme, permettre, favoriser, et en même temps réduire et protéger ?

Voilà les défis que nous devons relever ensemble.

Olivier TOURRENG,
vice-président en charge de l'urbanisme et de l'aménagement



L'option des Arts du Cirque favorise une mixité précieuse entre des élèves extérieurs au territoire et des jeunes originaires du Diois, permettant d'élargir les horizons et de s'ouvrir aux échanges.

Au-delà, les Arts du Cirque trouvent un terreau favorable dans le Diois et participent à sa dynamique culturelle, en lien avec le Théâtre que la CCD soutient également.

Catherine PELLINI,
vice-présidente en charge de l'Éducation



Rencontre avec Ludivine Sgandurra, Hannah Bonnardot et Amélie Delaporte, sages-femmes en libéral

En quoi consiste votre métier de sage-femme ?

Nous accompagnons les femmes tout au long de leur vie à partir de l'adolescence, dans leur suivi gynécologique de prévention et leur contraception, ce qui n'est pas toujours connu. Nous accompagnons également les familles lors de la grossesse, de la naissance et de la première année de la vie de l'enfant. Nous nous occupons de la santé génésique des femmes et de la santé du jeune enfant, autour de la prévention et du dépistage (sexualité, violences, maladies, infections...). La richesse de notre métier est multiple, puisqu'il touche de nombreuses facettes : santé, parentalité, féminité et périodes de passages, sexualité, dimension sociale, soutien psychologique aux familles... C'est un accompagnement à mettre au monde, mais aussi à se mettre au monde.

Comment s'organise-t-il dans le Diois ?

Les distances et l'accès aux soins sont des difficultés quotidiennes auxquelles sont confrontées les familles. En l'absence de possibilité de naissance médicalisée dans le Diois, aucune de nous trois n'accompagne la phase d'enfantement. Cependant, nous assurons le suivi médical des grossesses à bas-risque sans les échographies et sans la phase de l'accouchement, en autonomie et/ou en concertation si nécessaire avec la maternité ou le médecin gynécologue. Nous accompagnons également les familles à la parentalité (préparation et visites à domicile en pré et post natal). Amélie propose, par exemple, un suivi en haptonomie, afin de tisser une relation avec l'enfant par le toucher, dès le début de la grossesse et jusqu'à son premier anniversaire. Si une femme présente une grossesse à risque, elle sera suivie conjointement et en concertation lors des STAFF avec le médecin gynécologue-obstétricien du centre périnatal et de la maternité, selon le choix du lieu d'accouchement.

Nous accompagnons également un nombre important de patientes qui n'ont pas ou plus de médecin traitant ou qui ont des difficultés d'accès au soin (éloignement géographique, complexité de prise de rendez-vous, coût...). Hannah, seule praticienne présente à Châtilion-en-Diois qui draine le haut Diois, y est particulièrement confrontée.

Comment travaillez-vous avec les autres soignant.e.s de la santé des femmes ?

Nous travaillons ensemble en complémentarité : Ludivine exerce à la Maison de Santé de Die, Hannah en cabinet à Châtilion-en-Diois, Amélie, installée à Solaure-en-Diois, en déplacement à domicile, mais également Maya Hermier, remplaçante sur le Diois.

Notre métier en libéral s'organise également en complémentarité et en relais avec le Centre péri-natal de l'hôpital de Die et les centres hospitaliers de Valence, Montélimar, Romans, Gap, Briançon, ou encore les maisons de naissance de Grenoble et de Bourgoin-Jallieu. Notre activité touche à la prévention et au dépistage, nous sommes donc en lien avec les équipes de gynécologues qui prennent en charge les pathologies plus lourdes. En exerçant à la Maison de Santé de Die, Ludivine a également la possibilité d'échanger avec d'autres professionnel.le.s de la santé, sur le principe du consentement des patientes.

Contacts

Ludivine SGANDURRA (Maison de Santé de Die) : 06 32 14 32 53

Hannah BONNARDOT (Châtilion-en-Diois) : 06 71 46 53 25

Amélie DELAPORTE (Solaure-en-Diois, exerce au domicile des patientes) : 07 81 26 61 03

Un guide pratique de la santé dans le Diois

L'évaluation à mi-parcours du Contrat local de santé a été réalisée en s'appuyant sur un questionnaire adressé aux élus, aux habitant.e.s et aux partenaires, et à la tenue de groupes thématiques. Ce travail a mené à un constat partagé : les ressources de soin dans le Diois sont encore inégalement connues du grand public.

Pour y répondre en partie, un guide pratique est mis à jour chaque année. Il a pour objectif de proposer un éclairage complet sur l'offre de soins et les partenaires impliqués dans la démarche.

Il regroupe par thématiques les coordonnées des intervenants de santé du territoire. Il comprend également des données chiffrées et éclaire sur les perspectives en soin dans le Diois dans le cadre du Contrat local de santé.

Disponible à l'accueil de la CCD et en téléchargement sur www.paysdiois.fr



Dans le cadre de l'animation du Contrat Local de Santé, retrouvez régulièrement le portrait d'un.e professionnel.le de santé du Diois.

SUIVI SANTÉ DES FEMMES : LES RESSOURCES SUR LE TERRITOIRE

• CENTRE PÉRINATAL ET DE PÉDIATRIE DU CENTRE HOSPITALIER DE DIE :

- ➔ consultations gynécologiques,
- ➔ suivi de grossesse et suivi post-natal (coordination du suivi de grossesse et de la naissance, suivi post-natal avec le centre hospitalier de Valence), préparation à l'accouchement, accompagnement à la parentalité, accompagnement à l'allaitement maternel
- ➔ rééducation périnéale
- ➔ IVG
- ➔ consultations pédiatriques
- ➔ accompagnement psychologique

Médecin référent : **Claudia Etienne**

Contact

Sur rdv du lundi au vendredi de 9h à 17h
Tél : 04 75 22 55 26

• **CENTRES DE PMI (Protection Maternelle et infantile) – CONSEIL DÉPARTEMENTAL 26** : consultations médicales et infirmières, prévention et suivi des enfants de moins de 6 ans et de leurs parents, consultation de suivi gynécologique, contraception, IST, vie conjugale et familiale, IVG, sexualité

Contact

Sur rdv du lundi au vendredi : de 09h00 à 12h00 de 14h00 à 17h00
Tél : 04 75 22 03 02

NOUVEAU

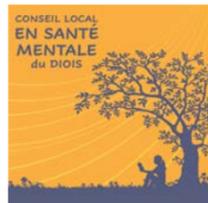
Un conseil local de la santé mentale Diois

Un conseil local de la santé mentale voit le jour, animé par la Communauté des communes du Diois et le centre hospitalier Drôme-Vivarais, spécialisé en psychiatrie. Il contribuera à construire une dynamique et à mettre en œuvre des politiques et des actions en faveur de la santé mentale des habitant.es.

Il permettra de mobiliser des ressources spécifiques au bénéfice de cette thématique.

Contact

Sonia ROCHATTE : santementale@paysdiois.fr



PAILLETTES

Collecte et broyage



RECYCLAGE

LE PROJET PAILLETES, DE L'OR AVEC NOS PLASTIQUES

Prenez des déchets plastiques sans filière de recyclage, une broyeuse prêtée par une entreprise locale, un trio d'acteurs créatifs, La Fab Unit, Aire Trésor et la CCD, soutenus par leurs partenaires, des créateurs tout azimut et vous obtenez le projet Paillettes : créer des nouveaux objets à partir de plastiques recyclés à l'échelle de la vallée de la Drôme !

Face à la production croissante de déchets plastiques au niveau mondial, une plateforme collaborative se met en place, afin de créer une filière complète de recyclage de certains plastiques aujourd'hui non recyclés, de la collecte au réemploi.

En fine, c'est tout un écosystème particulièrement riche qui s'organise et permettra d'ici peu d'assurer les différentes étapes du recyclage :

- 1- Collecte de plastiques
- 2- Transport ou apport volontaire
- 3- Traitement : tri, déchiquetage, broyage et stockage à Die, par l'association Aire Trésor
- 4- Vente de broyat à des entreprises locales et régionales, à des artistes, à des ateliers de recyclage de type Precious Plastic...
- 5- Production de nouveaux produits : plaques de plastique pour du mobilier (étagères, tables, plans de travail...) bijoux, décoration, objets divers...

Quels plastiques revaloriser ?

Actuellement, les matériaux pouvant entrer dans cette filière sont des plastiques durs ou des films plastiques, tous non recyclés. L'intérêt de la démarche est donc de **détourner des déchets qui sont voués à être enfouis** comme des déchets industriels, des pochettes de CD ou de DVD, des boîtes plastiques, mais aussi des jouets, des caisses agricoles et même des canoës...

Quelle plus-value pour le territoire ?

- ➔ Réduire le volume de déchets sortants,
- ➔ Créer de l'emploi,
- ➔ Améliorer l'autonomie productive de la vallée de la Drôme,
- ➔ Expérimenter et innover,
- ➔ Sensibiliser aux déchets et au recyclage.

FAB UNIT

Recyclage et manufacture d'objets



Inauguration de la filière locale

L'avancée de la phase expérimentale a fait l'objet d'une journée d'inauguration le 13 septembre.

A présent, le broyeur a été testé, permettant à La Fab Unit de fabriquer des plaques de plastiques grâce à une presse pour élaborer de nouveaux produits ou d'être revendues à leur tour à des artisans.

Plusieurs exposants ont pu dévoiler leur implication et leurs idées dans cette chaîne vertueuse, comme le menuisier ébéniste L'Atelier W (Piégros-la-clastre).

D'autres acteurs ont présenté leur réalisation à partir de plastiques recyclés : Erwan bijoux (Die), le 8 Fablab avec ses animations de sensibilisation du public...



Avec quels partenaires ?

Ce projet est accompagné par la caisse des dépôts et consignations dans le cadre du programme TIGA (Territoire d'Innovation) coordonné par l'association Biovallée et par le programme LEADER Diois.

Il mobilise des partenaires de toute la vallée de la Drôme : entreprises, associations, collectivités ainsi que le Sytrad, Syndicat de traitement des déchets Ardèche Drôme.



La ressourcerie Aire Trésor est opérateur du projet Paillettes, au sein d'une dynamique réjouissante qui réunit des compétences variées. Ce projet contribue à donner du sens au travail de notre équipe, car valoriser plutôt que d'être contraint de jeter apporte de la satisfaction.

Ce chantier nous ouvre également la perspective d'embaucher des jeunes souvent éloignés des possibilités d'emploi dans le Diois. Actuellement, quatre jeunes et bientôt cinq travaillent à la transformation du bois et du plastique. Ils continuent de tester le process de déchiquetage et de broyage des plastiques avec le sentiment de participer à un projet utile !

Axelle Nick, Responsable de développement réemploi et recyclage à Aire Trésor Die

Appel à volontaires pour le bon fonctionnement de nouveaux points de compostage collectif.

Si vous êtes Intéressé.e.s, contactez-nous !

Envie de composter dans votre jardin, des composteurs sont en vente à la CCD pour la somme de 15 €.

Contact

Sylvie Beau - Accueil - 04 75 22 29 44
Isabelle CZEKAJEWSKI - coordonnatrice
preventiondechets@paysdiois.fr





Châtillon-en-Diois - Tussac au dessus du hameau de Bénevisse



Communauté des Communes du Diois
42 Rue Camille Buffardel
BP 41
26 150 DIE

Contact
04 75 22 29 44
contact@paysdiois.fr

Ouverture
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 sauf le vendredi fermeture à 17h

*L'Intercom' info est disponible en téléchargement sur www.paysdiois.fr
Vous trouverez également sur le site les informations concernant les horaires de aires de tri et de réemploi, les comptes rendus des assemblées et toute l'actualité de la Communauté des Communes du Diois.*

Suivez notre actualité sur Facebook [Com.Com.PaysDiois](https://www.facebook.com/Com.Com.PaysDiois) 

Crédit Photos : CCD, @isaAllemand, @Robert_Gillouin, @remibabagallo et @audreybailly, @slc

Rédaction : Jeanne Aimé-Sintès 04 75 22 03 66

Réalisation graphique, infographie : Isa Allemand - CCD

Relecture : Olivier Fortin, Thomas Coste et ML Poujol - CCD

Impression : Imprimerie Coopérative des Sucs - Siren 822 051 77 sur papier Couché Recyclé demi-mat - Respecta 60 - Certifié FSC® Mixte Crédit

Directeur de publication : Alain Matheron - Dépôt légal à parution - ISSN 1764-6650

n° 57 - Tirage 6900 exemplaires - distribution toutes boîtes MediaPost